

**vous propose deux journées de formation sur le thème:**

## Prise de parole en public

**du vendredi 9 juin au samedi 10 juin 2006**

**à l'Hôtel Mascotte  
5, la Canebière  
13001 Marseille  
Métro Canebière (ligne 1).**

### Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes de:

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 3500	500 €
- de 3500 à 5000	600 €
- de 5000 à 10000	700 €
- de 10000 à 20000	800 €
- de 20000 à 50000	850 €
- de 50000 à 100000	900 €
- plus de 100000	1000 €

Conseillers Généraux et Régionaux 1000 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

### Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

**du vendredi 9 au samedi 10 juin 2006,**  
à l'Hôtel Mascotte, 5 la Canebière, 13001 Marseille.

L'engagement de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal  
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Prise de parole en public,  
organisées par Formation et citoyenneté,

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Fonction élective : \_\_\_\_\_

Conseil général : \_\_\_\_\_

Conseil régional : \_\_\_\_\_

Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants  
(pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée :

avec cachet :

Signature du responsable

CACHET



**PRISE DE PAROLE EN PUBLIC : Au-delà des mots, un bon orateur doit travailler le ton et le geste. En politique comme ailleurs, perfectionner son expression orale et gestuelle passe par la maîtrise de son corps et de ses émotions.**

**ANIMATION : APTIMENS Formation & Conseil.  
Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.**



### **Vendredi 9 juin 2006**

**9h00 Accueil.**

**9h30 Ouverture et présentation des journées.**

**La communication : définition.**

**Les freins à la communication.**

Les interprétations.

Les préjugés.

Les distorsions et pertes de charge.

**Exercices de mise en confiance.**

**13h00 Déjeuner.**

**14h30 Analyse des exercices.**

**Contrôler ses émotions.**

Gérer le stress, le trac.

Les émotions positives et négatives.

**Optimiser les éléments du son.**

**Ton, débit, pauses.**

Exercices pratiques.

**17h30 Fin de la première journée.**

### **Samedi 10 juin 2006**

**9h30 Optimiser les éléments du son (suite).**

Volume, articulation.

Exercices pratiques.

**Les éléments de l'image.**

Optimiser son expression gestuelle.

Le jeu du mime.

**Expression orale et gestuelle.**

Exercices d'improvisation "préparée".

**13h00 Déjeuner.**

**14h30 Utiliser les supports visuels.**

Notes.

Cartes mentales.

Vidéo-projection.

**Prendre la parole au sein d'un groupe.**

Ecouter activement.

Affirmer sa parole pour convaincre.

**17h30 Fin du stage.**

formation  
& citoyenneté

**Formation et Citoyenneté  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris**